

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



SAINT-BRIEUC, LE 20 JUILLET 2023

AUTONOMIE

SOUTIEN AUX EHPAD PUBLICS

Suite à la rencontre entre **Véronique Cadudal**, vice-présidente déléguée à l'autonomie, et une délégation de maires du collectif « des EHPAD publics en résistance », **Christian Coail**, président du Conseil départemental, apporte son soutien à cette démarche et appelle l'État à porter une stratégie nationale à la hauteur des enjeux du vieillissement de la population.

Les alertes se sont multipliées ces derniers mois au sein des EHPAD publics costarmoricains, qu'ils soient territoriaux ou hospitaliers, qui se retrouvent en grande difficulté financière (mesures de revalorisation salariale non compensées intégralement par l'État, inflation...). Face à cette urgence, l'assemblée départementale a voté en novembre 2022 une enveloppe d'aide exceptionnelle d'un million d'euros pour les EHPAD les plus concernés. Ainsi, 11 établissements ont pu bénéficier d'un soutien financier.

De même, les élus ont voté, pour l'année 2023, une augmentation de 3 % du point dépendance, soit un effort supplémentaire de plus de 2 millions d'euros pour la collectivité, ainsi qu'une augmentation de 3,5 % du taux directeur de la section hébergement, afin que les établissements puissent disposer de meilleures recettes.

Pourtant, la situation s'est aggravée cette année et c'est le modèle même de l'EHPAD public qui est aujourd'hui menacé. Les moyens du Département, contraints par le contexte budgétaire et financier, ne suffiront pas pour répondre à cette crise structurelle. Les enjeux se situent au niveau national, comme l'explique **Christian Coail**, président du Département des Côtes d'Armor : « Depuis le début de notre mandat, nous ne cessons d'alerter sur les besoins concernant la prise en charge des personnes âgées. Il s'agit d'un des plus grands défis auxquels notre société est confrontée et nous avons l'impression que rien n'est anticipé, qu'il n'y a aucune vision globale pour l'accompagnement et l'accueil des personnes âgées. Si l'État n'agit pas rapidement, nous allons vers la disparition d'EHPAD publics au profit de structures privées à but lucratif ».

À l'issue de la rencontre avec des maires du collectif, **Véronique Cadudal**, vice-présidente du Conseil départemental, leur exprime son soutien : « Je tiens à saluer le courage des maires qui se mobilisent pour la sauvegarde de leurs établissements. C'est en agissant collectivement qu'ils pourront se faire entendre et, je l'espère, aboutir à une réponse nationale forte. S'il est nécessaire de diversifier l'offre d'accueil et de penser l'EHPAD de demain, ce type de structure reste indispensable dans le domaine de l'autonomie et doit rester accessible. Les élus du Département, tout comme les maires, sont très attachés à la présence d'EHPAD publics en Côtes d'Armor, car ils sont les garants de cette accessibilité pour toutes et tous ».

CHIFFRES CLEFS

D'ici 2050, la part de la population ayant plus de 85 ans aura augmenté de + de

108 %

9150 places en EHPAD

66 %

des EHPAD sont des structures publiques (territoriaux et hospitaliers)

191 M€

votés pour l'autonomie au budget prévisionnel 2023, soit une augmentation de 9 % par rapport à 2022

1 500 personnes âgées bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement



CONTACT PRESSE

Direction de la communication

Marion Sevenier

marion.sevenier@cotesdarmor.fr

02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83